

# L'Ordre des experts-comptables met ses diplômés sur une blockchain

Certifier l'authenticité de diplômes ? Il y a la [blockchain](#) pour ça.

Des écoles comme [l'ESILV](#) et [l'ESSEC](#) ont suivi cette voie\*, avec l'appui de Paymium.

Qu'en est-il du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables ? Nous sommes en attente d'un retour quant aux éventuels partenaires technologiques qu'il aurait sollicités pour monter sa « [blockchain des diplômés](#) ».

*#Blockchain – J'ai vérifié l'authentification de mon attestation du DEC sur la Blockchain du @CSOEC ☐☐.  
Et vous ? @FabriceHeuvrard @RomainFROMENT3 @ElBartoli @BOE\_jean\_marc @Margauxschouk  
@ElodiePerruche @censeapartners @RomainAcker @JoelViseeon @StanceCAMILLERI  
[pic.twitter.com/SeECLrDFK7](https://pic.twitter.com/SeECLrDFK7)*

— Sanaa Moussaid – EC/CAC (@SanaaMoussaid) [October 10, 2019](#)

Chacun des experts-comptables diplômés depuis 1995 peut récupérer, sur son [espace privé](#), une attestation au format PDF.

Toute personne en possession du document peut en vérifier l'authenticité via le [site public](#) de l'Ordre.

Le dispositif se fonde sur deux « empreintes numériques » stockées sur la blockchain Bitcoin :

- L'une intégrée dans l'attestation
- L'autre correspondant à la session d'examen que sanctionne le diplôme (deux sessions par an, en mai et en novembre)

La première étape consiste à vérifier la validité de l'attestation. Si son empreinte figure bien dans la blockchain, la date de la session correspondante s'affiche.

L'existence de l'empreinte de cette session peut être vérifiée avec tout outil d'exploration de la blockchain Bitcoin.

*\* L'ESSEC et l'ESILV utilisent le site [diploma.report](#). Le principe de la double empreinte y est reconduit, pour prouver d'une part l'existence du diplôme et de l'autre, l'inscription de son empreinte numérique sur la blockchain par l'école.*

*Photo d'illustration © hxdbzxy – Shutterstock.com*